



Préavis de grève

Le Président Gallet qui distille des informations dans la presse, la situation financière de Radio France, les rapports parlementaires et celui de la Cour des comptes nous font redouter des arbitrages dramatiques pour nos missions et nos conditions de travail alors que se négocie le Contrat d'objectifs et de moyens 2015-2019.

La menace d'une réduction drastique des effectifs qui pèse sur l'ensemble des services à Radio France entretient un climat anxiogène.

En conséquence, les Organisations syndicales CFDT, SNJ et Unsa appellent l'ensemble des salariés de Radio France à une grève de 24 heures le 12 mars à 0h00 afin de montrer leur détermination à refuser l'asphyxie budgétaire, le déclin de l'entreprise et une régression sociale sans précédent.

Paris, le 6 mars 2015

CFDT : Jean-Eric Ziolkowski

SNJ : Valérie Enouele

UNSA : Philippe BALLEÏ

Reçu le 6 mars
2015 à 18h15
avec les reserves
d'usage